

REPUBLIQUE FRANCAISE  
\_\_\_\_\_  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
\_\_\_\_\_  
Mairie d'AVIGNON  
\_\_\_\_\_  
DIRECTION DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
\_\_\_\_\_  
Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,  
Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE,  
M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS,  
Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL,  
M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,  
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,  
M. Marc SIMEIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,  
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,  
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET,  
M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT,  
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE,  
M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI,  
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINSEN par M. Joël PEYRE  
M. Fabrice TOCABENS par M. David FOURNIER  
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO  
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON  
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL  
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI  
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND  
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE  
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOARD  
Mme Christine LAGRANGE par Mme Anne GAGNIARD

**ETAIENT ABSENT(E)S :**

Mme Ghislaine PERSIA  
Mme Martine BAREL  
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

# AVIGNON

## Ville d'exception

### CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

**43**

#### **TOURISME : Camping Municipal du Pont d'Avignon - Approbation de la grille tarifaire pour l'année 2026**

**M. SIMELIERE**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Par délibération en date du 25 juin 2010, la ville d'Avignon a approuvé le contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour le Camping Municipal du Pont d'Avignon.

Ce contrat de DSP, signé le 16 juillet 2010, confie pour une durée de 15 ans la gestion du Camping Municipal à la société Aquadis Loisirs.

Ce contrat de DSP a fait l'objet d'un avenant d'une durée d'un an par délibération en Conseil Municipal du 26 juin 2025, soit du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2026, dans les mêmes conditions d'exploitation que celle du contrat initial.

Dans le cadre de ce contrat de DSP, l'article 2.3 prévoit que les propositions d'évolutions tarifaires doivent être adressées à la ville d'Avignon trois mois au moins avant la date d'entrée en vigueur.

La société Aquadis Loisirs a transmis aux services de la Ville au mois d'août 2025 une nouvelle grille tarifaire pour l'année 2026, annexée à la présente délibération.

**Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,**

**Vu la délibération n°74 du Conseil Municipal du 25 juin 2010 approuvant le contrat de Délégation de Service Public pour le Camping Municipal du Pont d'Avignon,**

**Vu le contrat de Délégation de Service Public en date du 16 juillet 2010,**

**Vu la grille tarifaire pour l'année 2026.**

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Ville attractive et dynamique

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- **APPROUVE** la grille tarifaire du Camping Municipal du Pont d'Avignon pour l'année 2026 annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

## **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Le Maire

Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND



**PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025**

**ACTE PUBLIE LE 08/01/2026**

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :